

Comment mettre en place et faire vivre un comité éthique en Ehpad?

FICHE PRATIQUE 03/02/2023 RESSOURCES HUMAINES, SOINS &

ACCOMPAGNEMENTS



Photo: AdobeStock/Annett Seidler

La crise Covid a poussé le sujet éthique sur le devant de la scène. Si certains établissements ont instauré un comité, d'autres n'en sont encore qu'aux prémices. Voici les raisons de vous lancer et comment procéder.

Si éthique rime avec "philosophique" et "juridique", elle rime aussi avec "pratico-pratique" et "bénéfique".

"Éthique, vous avez dit éthique?" Lorsque nous interrogeons, lors de nos séminaires et formations, les stagiaires sur ce thème, les mots qui viennent sont "philosophie", "morale", "droits", "liberté", mais jamais "outil" et notamment un outil au service de la qualité et surtout de la qualité de vie.

La crise sanitaire a révélé toute la force de la réflexion éthique.

On l'a vu, il y a eu de très grands écarts dans la gestion de la crise et des accompagnements, entre les établissements pour lesquels la réflexion éthique faisait réellement partie de la culture, et ceux qui en étaient dépourvus.

L'éthique aurait-elle un rôle au sein des établissements et plus largement auprès de toutes les équipes professionnelles qui accompagnent des personnes en situation de vulnérabilité? Il semblerait que oui, mais quel est-il et quelles sont les thématiques de réflexions qu'elle englobe?

Pour guider les établissements, Brigitte Bourguignon, alors ministre déléguée en charge de l'autonomie, a confié au philosophe Fabrice Gzil la rédaction d'une charte éthique. Pour rédiger le document, celui qui est aussi directeur adjoint de l'Espace de réflexion éthique d'Île-de-France et de l'Espace national de réflexion éthique sur les maladies neuro-évolutives, s'est appuyé sur plus de 4.350 contributeurs: personnes âgées, aidant(e)s, professionnels du secteur, bénévoles et citoyen(ne)s intéressés par ces questions. Le document a été publié en septembre 2021.

Fabrice Gzil y donne une définition particulièrement concrète de l'éthique.

"L'éthique peut se définir comme une réflexion sur le sens et la valeur de nos actions. Dans le domaine du soin et de l'accompagnement, elle vise à rendre les pratiques plus responsables, justes et respectueuses de la personne. Elle n'est donc pas une affaire de spécialistes hors-sol, mais d'abord une relation entre des personnes en situation de vulnérabilité et tous ceux—professionnels, bénévoles, aidants familiaux, proches aidants—qui sont présents au plus près d'elles. Par conséquent, loin de donner des leçons de morale, l'éthique vise à éclairer et soutenir la démarche de celles et ceux qui s'efforcent, au quotidien, d'accompagner les personnes ayant besoin d'aide et de soins."

Afin de soutenir les équipes, la charte propose 10 points d'attention pour soutenir les professionnels dans leur pratique quotidienne et leur réflexion.

L'ensemble de ces points infuse de toute part le référentiel de la Haute autorité de santé (HAS) présenté en mars 2022, puisque les trois enjeux de la démarche d'évaluation sont de:

- Permettre à la personne d'être actrice de son parcours
- Renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services
- Promouvoir une démarche porteuse de sens pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) et leurs équipes...

...et qu'ils s'articulent autour de quatre valeurs fondamentales:

- Le pouvoir d'agir de la personne
- Le respect des droits fondamentaux
- L'approche inclusive des accompagnements
- La réflexion éthique des professionnels.

Pourquoi créer un comité éthique?

Ces trois enjeux et quatre valeurs constituent le socle même d'un comité éthique en établissement comme dans le champ des services à domicile. Selon les situations rencontrées, les équipes s'appuient sur la charte, véritable guide pour gérer les situations complexes. La réflexion commune dans le cadre d'un comité éthique peut concerner un accompagnement en cours mais aussi passé, sur lesquels les équipes éprouvent le besoin de réfléchir, d'échanger, de revenir sur ce qui a été mis en place et sur les choix qui ont été opérés.

Aujourd'hui, aucune équipe ne met en doute la nécessité et les bienfaits d'un comité éthique, mais les établissements ne sont pas tous au même niveau. Pour certains, il est mis en place depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, et il a pris toute sa place au sein des équipes qui en tirent un bénéfice dans leur pratique quotidienne.

Pour d'autres, le comité éthique existe sur le papier mais il a du mal à vraiment prendre place dans la vie de l'établissement et des équipes. Dans cette situation, c'est souvent qu'il est porté par un seul individu, isolé dans sa démarche. Enfin, pour d'autres, il n'est toujours pas en route.

Vous l'aurez compris, mettre en place un comité éthique ne se décrète pas, cela s'élabore avec les équipes et nécessite une impulsion.

Comment mettre en place le comité éthique, comment l'impulser?

La première chose à faire est d'identifier au sein de vos équipes un groupe de personnes (trois ou quatre) intéressées et volontaires. Elles deviendront les "référents et référentes éthique". Il faut aussi définir la fréquence à laquelle se réunit le comité, la durée, les objectifs et enfin la composition de ses membres.

Pour initier votre action, vous pouvez vous faire accompagner par un consultant spécialiste "éthique" qui aura la charge, avec l'accord des référents et référentes éthiques, de définir la thématique, d'animer le comité et de rédiger le compte rendu. Certains appels à projets vous permettront de solliciter des fonds pour la création de ce comité.

Ponctuellement et en fonction des thématiques, une personnalité locale ou régionale pourra être conviée. Par exemple, si la thématique choisie est "les troubles du comportement dans le cadre d'une maladie d'Alzheimer", vous pourrez inviter un gériatre ou un neurologue spécialisé sur ces questions. Pour prendre vie et sens, le comité éthique a besoin dès le départ que soient précisés les trois niveaux qu'il implique.

Le premier niveau est interne.

Le comité éthique va rassembler des professionnels de l'établissement lors de réunions pouvant avoir lieu tous les deux mois en moyenne. Leur durée sera préalablement définie, avec un ou deux thèmes maximum à l'ordre du jour. Le thème choisi peut guider le choix de personnalités "invitées" participantes en plus des membres "fixes" identifiés. Si vous ne bénéficiez pas du soutien d'un animateur éthique (consultant), une personne sera désignée à chaque session pour rédiger le compte rendu.

Impulser une dynamique éthique signifie que le comité mis en route n'est pas une instance de plus mais que l'éthique, au contraire, se diffuse. Les "référents et référentes éthiques" doivent tout mettre en oeuvre pour que le questionnement éthique fasse partie de la culture de l'établissement dans ses moindres recoins. La révision d'un projet personnalisé peut être un moyen et un prétexte d'aborder une question éthique.

Dans ce premier niveau, le comité éthique peut s'ouvrir ponctuellement aux familles et aux résidents, aux membres du conseil de vie sociale (CVS) voire à des bénévoles et des services civiques. Il peut s'élargir de la sorte deux fois par an par exemple. Comme pour le comité réservé aux professionnels de l'établissement, ce comité élargi définira en amont la ou les thématiques abordées (idéalement deux, trois maximum) ainsi que la durée de la réunion. Là aussi, une personne sera chargée de rédiger un compte rendu, si vous n'avez pas de consultant sous la main. Le compte rendu pourra être transmis à toute personne qui le souhaite.

Le second niveau est davantage un comité "territorial".

Le questionnement éthique s'enrichit des expériences des uns et des autres. Inviter une à deux fois par an des partenaires de son territoire (services à domicile, services de soins infirmiers, plateforme territoriale, professionnels libéraux, équipes mobiles, HAD, etc.) est particulièrement pertinent d'autant plus lorsque l'on raisonne en termes de parcours de la personne accompagnée.

L'accompagnement doit être pensé d'un domicile à l'autre. Ces réunions éthiques sont une magnifique occasion d'apprendre à mieux travailler ensemble, comme le sous-tendent plusieurs points de la charte.

Au départ, il est possible que la présence d'un consultant soit nécessaire à chaque réunion, puis qu'il n'intervienne plus que très ponctuellement. Là aussi, la ou les thématiques devront être définies préalablement ainsi que le temps de l'échange.

Le troisième et dernier niveau sera davantage régional, voire national.

Il est important d'élargir encore son champ de réflexion et de participer au niveau régional ou national à des séminaires ou des colloques sur le questionnement éthique, organisés notamment par les centres éthiques régionaux.

Le comité éthique, une instance de plus, une instance de trop?

Nous avons bien conscience que la contrainte du temps est importante dans cette période où les personnels sont en sous-effectif. Cependant, l'absence de communication, d'échange et de partage est souvent une raison de dysfonctionnement, d'incompréhension et... d'une véritable perte de temps! Se poser, réfléchir en équipe, s'éclairer, partager les visions et les expériences permet de gagner un temps précieux. Cela fait sens pour les équipes et améliore la qualité de vie au travail comme la qualité de vie des personnes accompagnées.

Pour conclure

Un comité éthique ne peut être initié que par un groupe de personnes de l'équipe volontaires et motivées: les "référents et référentes éthiques". Elles peuvent être soutenues initialement par une ou plusieurs personnes consultantes extérieures.

Le comité se doit se mettre en place de façon graduée et s'ouvrir peu à peu. Enfin, il doit se nourrir de réflexions élargies proposées notamment par les comités éthiques régionaux.

Sur les dimensions sociale, managériale -incluant la qualité de vie des personnes accompagnées mais aussi des équipes- ou encore environnementale, les comités d'éthique peuvent évoluer pour devenir des "comités éthique & RSE".

Nous verrons dans une prochaine fiche pourquoi s'engager dans cette voie inédite, quels en sont les bénéfices et comment mettre en place puis déployer cette culture dans le cadre d'un plan d'action pluriannuel.

Delphine Dupré-Lévêque, Anthropologue, ILEX formation & Consulting et Solenne Brugère, Avocate, b ethics

La Rédaction

Journalistes

redaction@gerontonews.com

Partagez cet article/Donnez votre avis



Actualités en rapport avec l'article



Top départ de la nouvelle procédure d'évaluation des Ehpad
[ARTICLE](#) 10/03/2022



Pour soutenir les équipes au quotidien, une charte éthique oriente la réflexion en 10 thèmes

ARTICLE 02/09/2021

ENTRETIEN



La réflexion éthique en Ehpad ne doit être ni "un détail" ni "une vitrine"
ARTICLE 13/08/2020



Le Covid-19, "opportunité" d'éclairer le consentement des résidents
[ARTICLE](#) 10/08/2020

[AFFICHER PLUS D'ACTUALITÉS](#)

VOS RÉACTIONS

- Utiliser mon adresse mail pour signer ce commentaire
- Utiliser mon pseudonyme pour signer ce commentaire

Si pseudo, préciser :

Anti-spam : Veuillez saisir le résultat de ce calcul S.V.P

2 + 5 =

Publier mon commentaire

Profitez de toute l'information Gerontonews.com en
continu & illimité

- *Articles illimités*
- *Dossiers pratiques illimités*
- *Newsletter quotidienne*
- *Multi-comptes*

Testez **gratuitement** pendant 1 mois

DÉCOUVRIR L'OFFRE

Pratique



Comment mettre en place et faire vivre un comité éthique en Ehpad? **FICHE** 03/02/2023



Le dispositif local d'accompagnement, un levier méconnu du privé non lucratif **FICHE** 02/11/2022

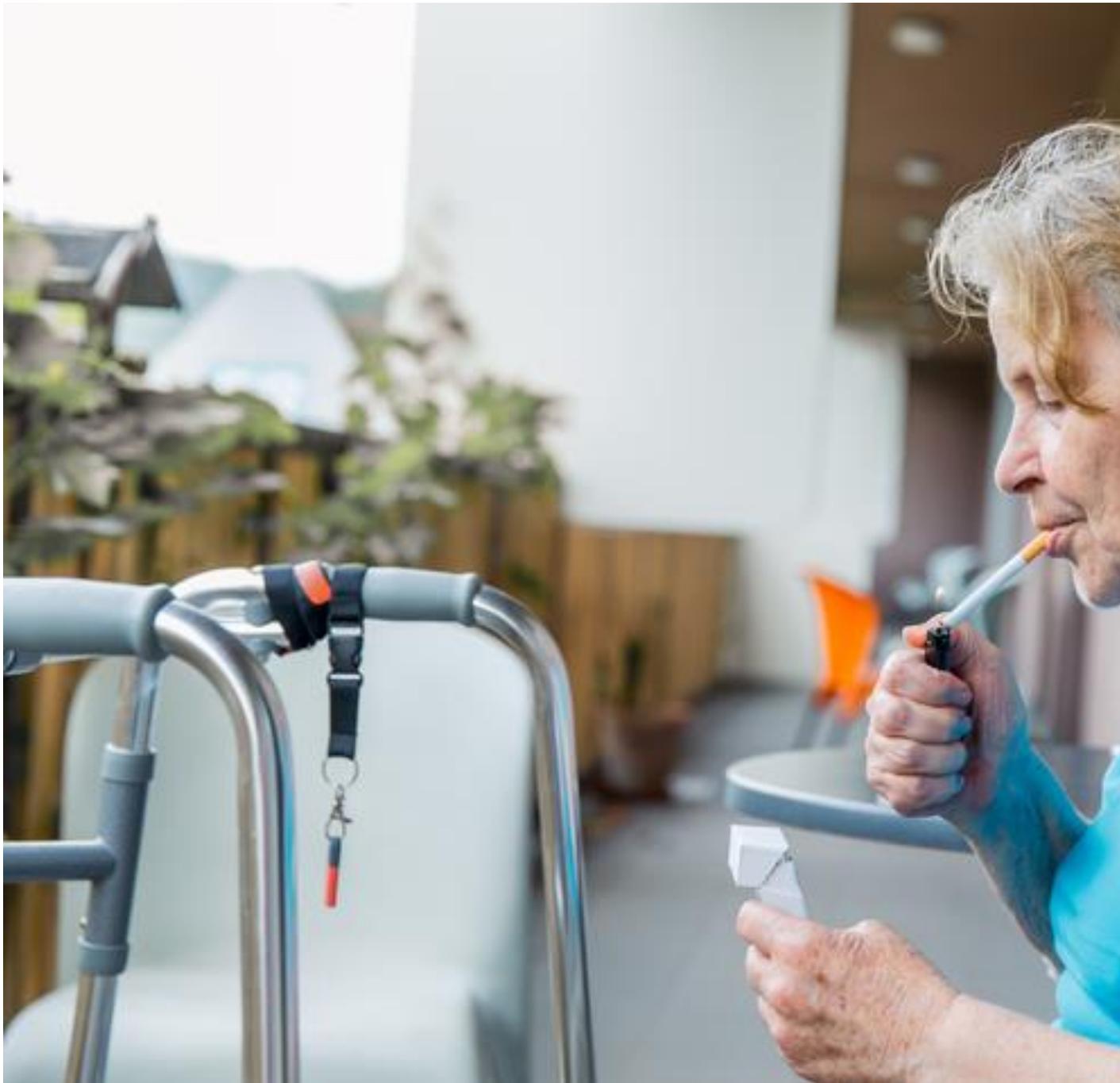
Dossier usager informatisé: pensez "cœur de métier" pour mieux embarquer vos équipes **FICHE** 20/10/2022



Dossier usager informatisé: pilotez au mieux son arrivée **FICHE** 20/10/2022



Violations de données en Ehpad: quels sont les bons réflexes? **FICHE** 25/08/2022



Tabac en Ehpad: le casse-tête de la chambre **FICHE** 18/08/2022



Transparence financière: les impacts du décret sur les contrats de séjour **FICHE** 10/08/2022



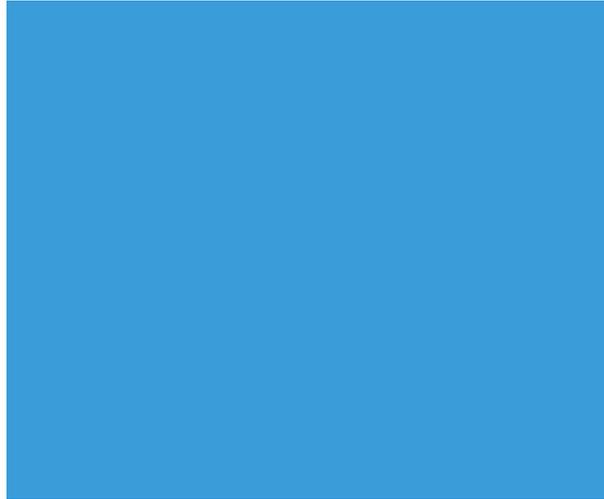
Penser ses achats dans un contexte inflationniste **FICHE** 09/08/2022



Alcool en Ehpad: s'y retrouver entre le cadre et le droit **FICHE** 01/08/2022



Loi abrogeant l'état d'urgence sanitaire: ce qui va changer pour les Ehpad **FICHE** 29/07/2022



Évènements

3e Séminaire "Habiter l'Ehpad de demain, de chez soi à chez soi" *Du 09/02/2023 au 10/02/2023*

Assises nationales des soins en Ehpad *Du 21/03/2023 au 22/03/2023*

21e Congrès interdisciplinaire des professionnels en gériatrie (Cipeg) *Du 29/03/2023 au 30/03/2023*

1^{er} Journée de management et de coordination en Ehpad *Le 30/03/2023*

SANTEXPO 2023 *Du 23/05/2023 au 25/05/2023*

PROPOSER UN ÉVÈNEMENT À L'AGENDA